

Réforme du métier

Écrit par Laurent ROUZIERE

Jeudi, 19 Décembre 2013 14:56 - Mis à jour Mercredi, 26 Février 2014 23:14

Les projets ministériels ne sont pas acceptables : ils ne répondent pas aux besoins de l'école et des personnels. Le service public d'éducation doit être radicalement transformé. Les droits des personnels, leurs conditions de vie et de travail doivent être profondément améliorés. Pour imposer ces changements nécessaires, nous ne pourrons compter que sur nos mobilisations. Construisons les luttes pour une école égalitaire, émancipatrice, démocratique. Mobilisons-nous :

□ pour le rétablissement des droits syndicaux, du droit de grève et pour l'abrogation du service minimum.

□ pour des augmentations générales des salaires, □ pour la compensation de la pénibilité et des tâches supplémentaires par des diminutions des services,

□ pour la réduction du temps de travail dans le cadre de maxima de service hebdomadaires diminués, contre toute annualisation,

□ pour l'augmentation du nombre de postes aux concours et la titularisation de tous les personnels précaires,

□ pour la réduction du nombre d'élèves par classe et la définition de plafonds nationaux